

Motion présentée par les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation de la liste SNES-FSU

Motion sur la Dotation Horaire Globalisée

Les représentants des personnels et des parents des listes SNES-FSU et FCPE du lycée Henri Meck réuni le 01 février 2024, parce qu'il exige davantage d'ambition pour faire réussir les élèves, vote contre la répartition et le chiffrage de la DHG 2024. Cette dotation s'avère en effet insuffisante et ne permet ni d'avoir des conditions d'études satisfaisantes pour les élèves ni de donner aux personnels la possibilité d'assurer correctement une charge de travail qui ne fait qu'augmenter. . C'est un constat indéniable que dans ces conditions la qualité du service ne peut que se dégrader

Le CA du lycée Henri Meck rejette donc le projet d'emploi de la DHG et souhaite que sa dotation soit abondée du nombre d'heures suffisantes pour mettre en place chacune de ses options et de ses spécificités sans que cela se fasse au détriment de l'enveloppe horaire officielle due à chacun de ses élèves.

Motion Pacte

A l'heure où notre instance décide de la répartition de moyens horaires insuffisants pour faire face aux besoins pérennes d'enseignements de qualité, Les représentants des personnels et des parents des listes SNES-FSU et FCPE du lycée Henri Meck dénonce le Pacte enseignant mis en place depuis la rentrée 2024. Ne nous laissons pas tromper. Le ministère ne peut prétendre, avec le PACTE, répondre à un besoin d'enseignement et en détériorer la réalisation à travers une dotation sans ambition.

Ce dont ont besoin les élèves, ce ne sont pas de remplacements aléatoires, au mieux déstructurants les enseignements, au pire se transformant en garderie. Les élèves ont besoin d'heures de cours, assurées par des enseignants formés dans la discipline qu'ils enseignent et qui les ont en classe toute l'année.

Ce dispositif vise à contractualiser des missions du service public d'éducation dont nous réclamons qu'elles soient garanties à nos élèves. Par ailleurs il va entraîner un affaiblissement dans les objectifs pédagogiques et une iniquité de traitement des personnels comme des élèves...

Présenté aux enseignants comme un facteur de revalorisation, il signe le mépris de l'institution pour leur métier. Il n'est en fait qu'une énième version du « travailler plus pour gagner plus ».

Nous réclamons donc davantage d'heures postes dans notre dotation horaire globale, plus d'enseignants titulaires pour faire baisser le nombre d'élèves par classe, plus de personnels de vie scolaire.

Motion « Région Grand Est »

Nous souhaitons, au sein du CA, relayer ce que nous ont dit de leurs conditions de travail des collègues qui s'occupent de l'entretien des bâtiments de la cité scolaire Henri Meck. La répétition de tâches pénibles et la suppression récente d'un poste d'entretien à temps plein ont rendu leur métier encore plus pénible et ont engendré des arrêts de travail. Alors qu'ils sont déjà en sous-effectifs toute l'année, la situation empire quand l'un d'entre eux est absent et n'est pas remplacé, car leur charge de travail augmente encore. De ce fait, le personnel restant s'épuise.

Les enseignants ont constaté qu'une diminution de personnel au poste de plonge engendre une accumulation de piles de plateaux et vaisselle. Ce qui pose des problèmes de sécurité pour les personnels.

Nous demandons donc que la Région Grand Est prenne des mesures pour améliorer leurs conditions de travail. L'embauche d'agents supplémentaires permettrait de limiter la venue de troubles musculosquelettiques (TMS) à court ou moyen terme.